CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E7919** **VALABLE JUSQU'AU** **05/10/2027**

ÉDITÉ LE 28/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1980

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 23/12/2021

Capital : 64 573

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ

Siret : 318 549 128 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8300676

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 010580331036

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 010580331036

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : CONSTRUCTIONS ARTISANALES BOUSQUET-ASSIER

Sigle : CAB

14 ROUTE DE PELEGRY
12120 CASSAGNES BEGONHES

Téléphone : 05 65 46 70 61 **Fax :**

Portable : 06 07 64 92 80

Responsabilité légale :
ASSIER CLEMENT CO-GÉRANT / BOUSQUET JEAN PIERRE CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : bousq.jp@wanadoo.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 924 686 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	7	07/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/08/2026 14:30

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.